



Conseil général

1356 Les Clées

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 13 décembre 2022

Le vice-Président ouvre à la séance à 20h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Appel
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du PV de la séance du 27 septembre 2022
- 4 Admissions – Démissions
- 5 Budget 2023. Préavis n°12/2021-2026 – rapport de la Commission des finances
- 6 Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission des finances
- 7 Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission des comptes et gestion
- 8 Nomination d'un(e) délégué(e) suppléant(e) à l'ASIOR (Association scolaire intercommunale Orbe et région)
- 9 Nomination d'un(e) membre à la Commission de recours
- 10 Nomination d'un(e) membre à la Commission pour l'énergie
- 11 Communications municipales et du bureau
- 12 Propositions individuelles et divers
- 13 Contre appel

En l'absence de la Présidente Mary-Lise Bertholet pour raison médicale, Joël Petermann, vice-Président la remplace.

Paolo Gregorio, Municipal est absent.

1 Appel

L'appel fait constater la présence de 14 conseiller(ère)s présent(e)s sur 18 inscrits, 3 conseiller(ère)s sont excusés, 1 est absent.

Selon les statuts, le Conseil général peut donc valablement délibérer.

2 Adoption de l'ordre du jour

Joël Petermann annonce qu'il sera nécessaire de nommer en plus un(e) suppléant(e) à la Commission de recours. L'ordre du jour ne faisant pas l'objet de remarque de la part des conseiller(ère)s, ce dernier est accepté à l'unanimité

3. Adoption du PV de la séance du 27 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2022 ne faisant pas l'objet de remarque, ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 Admissions – Démissions

Admission : pas de demande d'admission.

Démission : Le vice-Président lit un courrier de Didier Stöckli qui démissionne du conseil car il a quitté la commune.

5 Budget 2023. Préavis n°12/2021-2026 – rapport de la Commission des finances

Le vice-Président donne la parole à Marinette Benoit, Syndique, pour la lecture du préavis.

Lecture du rapport de la Commission des finances par Albert Lambercy, Président de la Commission.

Ce rapport soutient le préavis municipal.

Marcel Brechbühl demande quel est l'état de nos sources actuellement. Mirjam Petermann explique que de grands changements sont prévus concernant notre approvisionnement en eau potable dès 2023. Une reprise des captages, des réservoirs et conduites jusqu'aux entrées de villages par l'AISM est prévue. La Source de la Combe à Voinin à La Russille a été tarie pendant l'été à cause de la sécheresse. Celle des Léchères aux Clées a été polluée en octobre. Ce sont pour ces raisons que nous avons plus utilisé l'eau de la Source Mercier. La source des Grands Prés, selon les directives du Canton, restera inexploitée jusqu'aux travaux de rénovation de notre réseau par l'AISM. Des contrôles réguliers sont effectués.

René Lambercy demande quelles sont les dépenses d'un montant de CHF 1'500.- du poste 310.301.01 entretien + ZUP 30 heures : Anne Moulinneuf répond qu'il s'agit d'une estimation des heures nécessaires à l'entretien de la zone herbeuse faisant partie de la ZUP, l'entretien de la place des Pigeons et du talus attenant.

René Lambercy s'intéresse au poste 310.314.00 entretien des vergers, terrains et du Déversoir pour CHF 9'300.- Anne explique qu'elle a mis une réserve de CHF 5'000.- pour des interventions non prévues car les intempéries font parfois des dégâts qu'il faut réparer rapidement. Il est aussi prévu la mise aux normes de la butte de tir du stand qui n'est actuellement plus aux normes.

René Lambercy rappelle que l'an passé une somme avait été prévue pour le curage du Déversoir. Il demande ce qui a été fait ou ce qui est prévu.

Anne explique que ces travaux avaient été prévus en heures de commune mais la présence d'écrevisses américaines dans le bassin empêche de vidanger en envoyant tout dans l'Orbe. Les travaux seront faits l'an prochain. Après une rencontre avec les représentants du Canton, il s'avère qu'il est nécessaire de mettre en ordre le droit d'eau car la Concession n'avait pas encore été officiellement reprise par la commune. Il sera nécessaire de faire relever le plan du lieu par un géomètre. Ensuite les travaux de vidange avec récupération des écrevisses américaines par le garde-pêche pourront se faire.

René Lambercy demande des explications concernant la somme prévue pour les échappements incendie. Anne Moulinneuf explique que l'ECA a fait une visite du bâtiment de l'auberge et fait quelques commentaires sur les voies de secours et d'évacuation du bâtiment. Des changements seront effectués sur les portes afin que les gens puissent sortir en tournant un bouton si la porte est fermée de l'extérieur. Un changement de la signalisation d'évacuation du restaurant sera effectué.

Marie-José Paquier demande ce qui est prévu pour l'embellissement des villages. Il s'agit de l'entretien des fleurs et plantes proches des panneaux « bienvenue ». La Municipalité recueille aussi toute nouvelle idée.

La parole n'étant plus demandée, le budget 2023 et son préavis sont mis en votation. Ils sont acceptés à l'unanimité.

6 Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission des finances

Le vice-Président informe que Micheline Conod lui a transmis qu'elle serait intéressée par cette commission. Il n'y a aucune autre proposition. Après votation, Micheline Conod est nommée à l'unanimité.

7 Nomination d'un(e) suppléant(e) à la Commission des comptes et gestion

Le vice-Président propose Virginie Mesterhans. Cette dernière répond qu'elle ferait volontiers partie d'une commission mais pas forcément pour ce qui concerne les finances.

Marinette Benoit explique que l'an prochain les commissions des comptes et gestion et la commission des finances pourraient être fusionnées. Il faudrait modifier deux articles de notre règlement du Conseil.

Le vice-Président propose Albert Lambercy qui accepte cette proposition. Après votation, Albert Lambercy est nommé à l'unanimité.

8. Nomination d'un(e) délégué(e) suppléant(e) à l'ASIOR (Association scolaire intercommunale Orbe et région)

Le Vice-Président propose Marcel Brechbühl. Ce dernier propose de nommer plutôt une personne plus jeune puisque cela concerne les écoles. Le vice-Président propose Mme Virginie Mesterhans qui accepte. Après votation, elle est nommée à la majorité moins une abstention.

9 Nomination d'un(e) membre et d'un(e) membre suppléant(e) à la Commission de recours

Joël Petermann se récusé de cette commission car il est le mari d'une Municipale.

René Lambercy propose Marcel Brechbühl comme membre. Il accepte et est élu à la majorité moins une abstention.

Philippe Conod se propose. Il est élu membre suppléant à la majorité moins une abstention.

10. Nomination d'un(e) membre à la Commission pour l'énergie

Le vice-Président propose Christian Benoit qui lui a fait part de son intérêt bien qu'il ne fasse pas partie du Conseil. Comme cette commission est une commission consultative hors conseil, sa nomination est possible. Albert Lambercy intervient et approuve cette proposition. Après votation, Christian Benoit est nommé à l'unanimité.

11. Communications municipales et du bureau

Marinette Benoit explique qu'un fonds de réserve avait été créé pour avoir de l'argent pour les frais imprévus au budget dus à la pandémie Covid19. Les choses ayant évolué, la Municipalité aimerait changer l'intitulé de ce compte en « Fonds de réserve crise », qui permettra plus de souplesse pour l'utilisation de ce fonds.

Pierre Cochand demande quel est le montant de ce fonds. Il y a CHF 35'500.- actuellement. Nous avons utilisé une petite partie de ce fonds pour financer quelques loyers offerts à la tenancière de l'auberge les mois d'entière fermeture de l'établissement.

Marie-José Paquier demande si des critères ont été établis plus précisément. Marinette Benoit répond que ce fonds pourrait être utilisé lors d'une éventuelle crise énergétique, mais qu'actuellement rien n'est décidé. De toute façon l'argent de ce fonds ne sera utilisé qu'avec l'approbation du conseil.

René Lambercy souligne que ce changement de nom est de compétence municipale.

Cette demande est malgré tout soumise au vote. Le changement de nom du compte « pandémie » en compte « crise » est accepté à la majorité moins une abstention.

Marinette Benoit informe que le PAcom ne sera mis à l'enquête qu'en début d'année prochaine car il y a encore quelques retouches à effectuer. Un nouvel urbaniste, M. Von der Mühl, de la maison Plarel SA s'occupe de notre dossier suite au départ de Mme Seydoux. Une modification de la base cadastrale doit encore être validée par le bureau de géomètre ainsi qu'une relecture du règlement et du rapport OAT suites aux dernières modifications du projet.

Deux cartes journalistes pour le téléski de l'Abbaye sont à disposition gratuitement au greffe.

Site internet :

Marinette explique que Didier Stöckli ayant quitté la commune, nous sommes à la recherche d'un nouveau Webmaster pour le remplacer afin de tenir à jour le site internet de la commune.

Ecoles :

Il y a eu un changement de boursière à l'ASIOR.

Un nouveau collège est en cours de construction à Montcherand. Le chauffage prévu a dû être modifié pour diverses raisons. Il est maintenant prévu une pompe à chaleur et des panneaux solaires.

Préfet :

Le préfet Etienne Roy étant parti à la retraite, ce sera le préfet Stives Morand qui le remplacera.

Forêts :

Vincent Lambercy explique qu'à cause du changement climatique, il y a une diminution des sapins dans nos forêts. Le Triage et les municipaux des forêts se penchent sur la question concernant la coupe des sapins de Noël ou pour les abbayes.

Quelques dégâts, heureusement peu importants ont été fait par des inconnus sur le refuge et ses extérieurs. Une plainte a été déposée à la police par la commune.

Il signale une somme de CHF 18'000.- prévue pour la réfection du chemin de Lavaux en 2023-2024. Ces travaux seront subventionnés à 70% par l'Etat.

Social :

Anne Moulinneuf informe que les communes de Bavois et Chavornay quittent définitivement le réseau AJOVAL à la fin de l'année ce qui fait que les frais se répercuteront sur les communes restantes. Les indemnités de départ ne sont pas encore clairement fixées.

Nous cherchons une remplaçante pour la concierge de l'église.

Congélateur

En cas de coupure d'électricité cet hiver, il faudra éviter d'ouvrir le congélateur communal afin de garder le froid à l'intérieur de l'installation.

Energie :

La Municipalité a renoncé à l'illumination du sapin de la butte du Château en cette période de restriction énergétique pour montrer l'exemple.

Marinette Benoit informe qu'en cas de coupure d'électricité, un point de rencontre d'urgence PRU sera mis en place à la grande salle communale de Lignerolle pour nos trois villages. Le lieu sera éclairé, chauffé et il y aura un moyen de communication en fonction.

Eaux :

Mirjam Petermann informe que l'AIVM posera des débitmètres début 2023 sur les réseaux de chaque village afin de connaître les valeurs des eaux usées envoyées par chaque village à la STAP de Valeyres-sous-Rances. Trop d'eaux claires se retrouvent dans les eaux usées en fin de parcours, ce qui engendre des frais importants.

Protection civile :

Nouveau bâtiment à Orbe aménagé selon les besoins afin de réunir tout le matériel de l'organisation et son administration.

12 Propositions individuelles et divers

Christian Verdon demande la définition d'une amende non-justifiée qui est notée au bas de la convocation du Conseil. Joël Petermann la lit dans le règlement du Conseil :

Il est fait différence entre les absences excusées et celles qui ne le sont pas.

Sont excusées notamment :

- Malades et hospitalisés
- Ceux qui servent le pays
- Ceux qui sont cités devant les autorités judiciaires ou administratives
- Ceux qui sont frappés par le deuil
- Ceux qui doivent travailler de nuit

Philippe Conod ajoute que cette liste n'est pas exhaustive, car en première ligne il y a le « notamment ». Le bureau décide si l'excuse d'absence est valable ou pas. Un oubli ne serait, par exemple, pas admissible.

Christian Verdon demande quelle est la politique de la Présidente en la matière.

Joël Petermann ne peut pas répondre car Mary-Lise Bertholet est absente ce soir. Une réponse sera donnée plus tard.

René Lamercy demande s'il a été envisagé d'éteindre l'éclairage public la nuit aux Clées pour des raisons d'économie d'énergie. Marinette Benoit répond que cela se fait déjà à La Russille entre minuit et 5h. Nous devons encore nous renseigner s'il est possible d'éteindre aux Clées car les directives ne sont pas les mêmes pour les routes cantonales. Avec l'ancien système EP des Clées, il n'est pas possible d'éteindre une partie seulement du réseau.

René Lamercy demande si les démarches pour l'interdiction des poids lourds en transit à La Russille ont abouti. Marinette Benoit informe que Paolo Gregorio en a discuté avec le Voyer des routes et que ce projet sera possible.

Albert Lambercy lit un historique de l'AIMS écrit pour la dernière assemblée de cette association.

Marinette Benoit souhaite de belles fêtes à tous et propose le verre de l'amitié à l'auberge en fin de séance.

La parole n'étant plus demandée, le vice-Président donne la parole à la secrétaire pour le contre-appel.

13. Le contre-appel confirme la présence de 14 conseillers.

La séance est levée à 21h05.

Le vice-Président :

La secrétaire :

Joël Petermann

Françoise Vurlod